

A la suite de son différend avec l'honorable J.-J. Ross, ancien premier ministre de la province de Québec, le révérend père Paradis crut devoir ne pas accepter le règlement arbitral de cette affaire, fait par le révérend père Augier, son provincial, et en appeler au très révérend Père supérieur général de son ordre. Le très révérend Père général ne lui ayant pas donné gain de cause et l'ayant mis en demeure de se soumettre ou de se séparer de sa famille religieuse, il s'adressa à Rome, et la congrégation de la Propagande a rejeté son appel en ces termes :

“ *L'affaire ayant été mûrement examinée*, il a paru au conseil de la Propagande que le recours du père Paradis n'était pas acceptable et partant ne pouvait pas être accepté, et qu'il avait pour devoir de se soumettre à ses supérieurs réguliers.

“ *Re maturè perpensâ, visum est ejus (Paradis) recursum non esse acceptandum ac proinde non posse illum acceptari et se superioribus regularibus subicere debere.*

“ (Signé) *Joannes Card. Simeoni, pref.* ”

C'est pour n'avoir pas voulu se soumettre à l'autorité et aux ordres de son supérieur général, selon l'injonction qui lui en a été faite par le Saint-Siège que le père Paradis a dû sortir de la congrégation des Oblats.

(Communiqué.)

Monsieur l'abbé C.-F. Palin d'Abonville, P. S. S., docteur en théologie et professeur de Droit canonique au grand séminaire, vient d'être nommé supérieur du séminaire canadien de Rome. Ce choix rencontre l'approbation unanime de tout le clergé de Montréal, dans lequel ce digne monsieur ne compte que des amis.

Monsieur Palin d'Abonville s'embarquera à Montréal, à bord du *Sarnia*, de la ligne Dominion, le 10 du mois prochain ; il sera accompagné de sept jeunes prêtres qui se rendent au séminaire de Rome pour y continuer leurs études théologiques, et dont voici les noms :

M. Lagacé, du diocèse de Québec.

MM. C. Bourduas, H. Langevin, A. Barcelo, J. Robert, diocèse de Montréal.

MM. H. Filiatrault, J. A. Lemieux, diocèse de Saint-Hyacinthe.

M. A. Cousineau, professeur de philosophie au séminaire de Ste-Thérèse, est parti, il y a quelques jours, pour la même destination.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, les religieuses hospitalières de Saint-Joseph de Montréal fondent cette année à Windsor, Ont., un établissement destiné particulièrement à l'œuvre des nègres.

Grâce au dévouement et au zèle du révérend père Wagner, curé de Windsor, cette œuvre des nègres dont nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs, a fait de rapides progrès pendant les deux dernières années et la fondation entreprise par les sœurs de l'Hôtel-Dieu va l'établir définitivement sur des bases durables.